

## Bachelier - Instituteur préscolaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:peda.braine@helha.be">peda.braine@helha.be</a>
<b>HELHa Gosselies</b> Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : <a href="mailto:peda.gosselies@helha.be">peda.gosselies@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:peda.leuze@helha.be">peda.leuze@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 35 Activités d'intégration professionnelle 2			
Code	PEPS2B35PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><b>HELHa Braine-le-Comte</b>  <b>Christine DEBLED</b> (<a href="mailto:christine.debled@helha.be">christine.debled@helha.be</a>)</p> <p><b>HELHa Gosselies</b>  <b>Isabelle CAPELLEMAN</b> (<a href="mailto:isabelle.cappelleman@helha.be">isabelle.cappelleman@helha.be</a>)</p> <p><b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b>  <b>Colette DELANGRE</b> (<a href="mailto:colette.delangre@helha.be">colette.delangre@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	120		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Perfectionner la prise en charge d'une classe (gestion du groupe, gestion des ateliers, gestions des axes et des périodes hors activités...)

Elaborer et mettre en oeuvre des activités en tenant compte des orientations et implications d'une pédagogie participative et ce en lien avec les autres UE.

Amener l'étudiant à porter un regard réflexif sur sa pratique et évaluer l'efficacité de son action auprès de chaque enfant.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**

- 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
  - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
  - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
  - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
  - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
  - 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
  - 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

### Acquis d'apprentissage visés

Présenter des écrits professionnels correctement orthographiés et rédigés ( structure, syntaxe, lexique et soin)

Utiliser un langage oral correct ( syntaxe, lexique, articulation et prononciation) et de moduler sa voix en fonction des circonstances; il (elle) complètera son langage verbal par le non verbal.

Respecter les textes légaux et utiliser avec pertinence les documents de référence.

Respecter les règles de savoir-vivre et d'entretenir des contacts de qualité avec les élèves et tous les partenaires de sa formation

Porter un regard réflexif sur sa pratique en vue d'ajuster à la fois les contenus et les démarches utilisés et son organisation et attitude

Modifier ses préparations et sa pratique en fonction de ses observations et ou des remarques formulées.

Maîtriser les contenus et démarches utilisés

Elaborer, mettre en oeuvre et évaluer des projets et des séquences d'apprentissage en prenant appui sur les contenus abordés dans les différentes UE

Construire des situations d'apprentissage variées qui justifient le développement de compétences, établir judicieusement les étapes de la méthodologie, veiller à une progression, organiser les activités en progression afin de développer la compétence déterminée, l'objectif visé.

Gérer la classe en utilisant à bon escient des ressources variées

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : UE01

Corequis pour cette UE : UE34

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS2B35PSA Stages pédagogiques 120 h / 12 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 120 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS2B35PSA Stages pédagogiques 120

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

Le stage est une activité non remédiable.

### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [peda.braine@helha.be](mailto:peda.braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	6_PEPS2B35PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine DEBLED ( <a href="mailto:christine.debled@helha.be">christine.debled@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	120		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Prendre en charge la gestion globale d'une classe (gestion du groupe, des activités de vie de la classe,...)

Préparer, donner des activités en tenant compte des méthodologies abordées lors des cours théoriques ou des ateliers de formation professionnelle .

Pratiquer une pédagogie active et fonctionnelle.

Avoir un regard critique sur sa pratique et prévoir des réajustements.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
    - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
  2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
    - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
  4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
    - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
    - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
  5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
    - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
  6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
    - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
  7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
    - 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- I. Dans ses écrits professionnels, l'étudiant(e) sera capable de présenter des documents correctement orthographiés et rédigés (structure, syntaxe, lexique, soi...)
- II. En stage, l'étudiant(e) utilisera un langage correct (syntaxe, articulation, prononciation) et modulera sa voix en fonction des circonstances; il complètera son langage verbal par le non verbal.
- III. Dans ses écrits professionnels, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable de rédiger et de structurer des documents en

respectant les consignes reçues.

IV. En situation de pratique professionnelle, l'étudiant(e) respectera les règles de savoir-vivre et entretiendra des contacts de qualité avec les élèves et tous les partenaires de la formation.

V. Dans un contexte professionnel, l'étudiant(e) maîtrisera les contenus enseignés et les démarches utilisées.

VI. L'étudiant(e) sera capable, dans un contexte professionnel, d'élaborer, mettre en oeuvre et évaluer des projets, des séquences d'apprentissage en prenant appui sur les contenus et démarches abordées dans les différentes unités d'enseignement.

VII. En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de gérer la classe en utilisant à bon escient des ressources variées.

VIII. Dans un contexte professionnel, l'étudiant(e) portera un regard réflexif sur sa pratique en vue d'ajuster à la fois les contenus, démarches, organisation et attitude.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Préparation et mise en oeuvre d'activités se basant sur les contenus et concepts théoriques et didactiques étudiés ainsi que sur les pratiques observées..

Autoévaluation des diverses activités mises en oeuvre.

#### Démarches d'apprentissage

Observation et écoute avant chaque stage afin de prendre connaissance des pratiques et des habitudes du terrain.

Prise en charge de deux semaines de stage.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement individualisé lors des préparations des stages

Guidance lors des ateliers de formation professionnelle

#### Ouvrages de référence

Notamment : les cours des disciplinaires et les AFP

#### Supports

Notes de cours, guidance, profil attendu en stages.

Vade mecum et complément vade mecum

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

Les indicateurs concernant le stage sont repris dans le rapport d'évaluation du maître de stage, dans les rapports de visite et ainsi que dans les rapports des disciplinaires.

A l'issue de chaque de stage, une indication lettrée guidera l'étudiant dans son parcours.

L'évaluation prend en compte le niveau d'acquisition de chacune des compétences et de la progression de l'étudiant. Voir détails dans le document "Vade-mecum des stages et profil professionnel"

#### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation			Stg	100%		
----------------------	--	--	-----	------	--	--

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 120

### **Dispositions complémentaires**

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2e session, quand bien même elle est inférieure à 50% . Le stage est une activité non remédiable.

### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).